

Burundi : Plaidoyer pour une Commission des droits des enfants

@rib News, 19/06/2012 â€“ Source XinhuaL'association Bon Geste en faveur des enfants en situation difficile a plaidé ce mardi pour la mise en place d'une commission nationale des droits des enfants. « Nous lançons un appel vibrant à l'Etat burundais de mettre sur pied une Commission nationale des droits de l'enfant (...) qui serait chargée de la coordination des efforts et du monitoring, organe qui serait le recours de la population », a lancé Christine Ntahe, représentante locale de l'Association Bon Geste.

L'appel ainsi formulé est consécutif à une situation de différentes violences dont sont victimes les enfants du Burundi où l'association a dénombré depuis janvier jusqu'à ce jour 25 cas de violences. Ces violences vont des tueries aux viols en passant par l'enlèvement et concernent les enfants allant du nouveau-né tué par la mère à une fille de 17 ans. Sur les cas rapportés dans six provinces, la province de Cibitoke (ouest) compte elle seule plus de la moitié avec 14 cas. L'association Bon Geste fait cette plaidoirie tout en reconnaissant que le gouvernement du Burundi a fourni des efforts en faveur des droits de l'enfant notamment avec la ratification de certains textes internationaux régissant les droits des enfants et la création par décret présidentiel du Forum national des enfants au Burundi.